



Engagements et Obligations des Parents

Il est nécessaire de se fixer une ligne de conduite et de la respecter.

En tant que parents, Je m'engage à :

- M'acquitter de ma cotisation annuelle en début de saison soit avant le 15 Octobre 2013
- Aucun remboursement de cotisation ne sera effectué en cours d'année pour tous désengagements.
- Lors des entraînements au club j'amène et je viens chercher mon enfant à l'heure prévue jusque dans le dojo.
- Je ne m'occupe pas du contenu des entraînements, des décisions de l'éducateur et des décisions de l'entraîneur (choix des équipes, engagements compétitions etc....).
- Je m'engage à respecter le calendrier des compétitions (en cas d'absence de la gymnaste, **pénalité : paiement de l'engagement de l'équipe**)
- si mon enfant fait partie d'une équipe compétition, à acheter le justaucorps du club

Les 13 commandements de la Gymnaste

1. A l'heure tu seras !
2. Les cheveux attachés, tu arriveras !
3. Une tenue adaptée, tu auras (pas de vêtements amples, justo ou maillot si possible)
4. Des accessoires tu amèneras, (chaussures pour se rendre aux toilettes et/ou courir sur l'extérieur, bouteille d'eau.
5. D'autres accessoires, tu te débarrasseras, téléphone portable, bijoux, schwing-gum....
6. Seulement accompagné d'un adulte, la salle tu quitteras !
7. Dans la joie et la bonne humeur tu t'entraîneras, donc toujours le sourire tu auras !
8. Uniquement avec autorisation, les agrès tu utiliseras !
9. Amis, animateurs et matériel, tu respecteras et ce dernier tu rangeras après les cours !
10. Toujours en sécurité pour toi et tes camarades tu agiras !
11. Dans la vie de ta section et associative, tu t'investiras (assemblée générale, manifestations formations et compétitions)
12. Si soucis tu as, rapidement tu le diras !

Ce règlement en tant que gymnaste, tu suivras !

Date :

Signature parents :

Signature enfants :